

République du Sénégal
Un peuple – Un but – Une foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE DU PLAN ET DE LA COOPERATION



STATISTIQUES DE LA MIGRATION ET DE LA MOBILITE INTERNATIONALES AU SENEGAL

BULLETIN SEMESTRIEL N°1

OCTOBRE 2019



© 05/06/2019, OIM

SOMMAIRE

I.	Flux d'entrées et de sorties des personnes du territoire	3
I.1.	Flux d'entrées et de sorties des personnes du territoire national selon le motif .	4
I.2.	Flux d'entrées et de sorties des personnes du territoire national selon le sexe .	5
I.3.	Flux migratoires selon le groupe d'âges.....	6
II.	Migrants de retour assistés par l'OIM	7
II.1.	Migrants de retour assistés par l'OIM selon le sexe et l'âge	7
II.2.	Migrants de retour au Sénégal assistés par l'OIM selon le pays/zone de départ	8
III.	Etrangers demandeur de carte d'identité d'étranger (CIE)	9
III.1.	Ressortissants africains demandeurs de carte d'identité d'étranger	9
III.2.	Ressortissants européens demandeurs de carte d'identité d'étranger.....	10
III.3.	Ressortissants du « Reste du monde » demandeurs de carte d'identité d'étranger.....	11

INTRODUCTION

Avec une population à croissance rapide, jeune et de plus en plus urbaine, l'Afrique de l'Ouest subit des changements rapides dans sa dynamique démographique, qui influencent les schémas des migrations. Cette sous-région, caractérisée par une longue histoire de migrations intenses, connaît la plus forte mobilité avec environ 70% des mouvements migratoires se déroulant à l'intérieur même de la sous-région. Ces mouvements sont largement facilités par les traités de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union économique et monétaire des États de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA) qui consacrent la libre circulation des personnes et des biens.

En 2015, l'enquête sur la politique migratoire en Afrique de l'Ouest, réalisée conjointement par l'Organisation Internationale sur les Migrations (OIM) et l'International Centre for Migration Policy Development (ICMPD) a souligné la nécessité : (i) garantir la convergence entre la politique de gestion des migrations et d'autres politiques sectorielles en intégrant les migrations dans les plans nationaux pour le développement et en renforçant la coordination entre acteurs clés aux niveaux central et local. (ii) de promouvoir la cohérence politique dans le cadre des dialogues mondiaux et régionaux sur les migrations afin de garantir la convergence entre les politiques économiques, commerciales et d'aide au développement et les politiques migratoires ; (iii) de renforcer les capacités des organisations de la société civile dans tous les domaines utiles pour leur donner les moyens d'exploiter et de participer pleinement aux dialogues nationaux, régionaux et mondiaux sur les migrations ; (iv) de renforcer la collecte et l'analyse des données sur les migrations, en particulier sur la diaspora, pour permettre l'élaboration de politiques d'émigration solides, adaptées aux besoins du pays ; (v) de renforcer les interactions entre la recherche et les agences gouvernementales afin de susciter de nouvelles approches des migrations et l'élaboration de politiques éclairées.

En 2018, le Sénégal a mis à jour son profil migratoire après celui de 2009. Ce document a rassemblé les informations disponibles de façon structurée et fournit un aperçu complet des tendances clés en matière de migration interne et internationale. Il a identifié également les lacunes en matière de données migratoires et fourni entre autres, des

recommandations comme la production d'un bulletin sur les statistiques conjoncturelles de migrations au Sénégal.

Les données sur les migrations sont difficilement accessibles au Sénégal du fait que certaines sources administratives ne sont pas souvent opérationnelles. Ces sources ne sont pas couramment utilisées pour produire des données statistiques élaborées, notamment en raison du manque de ressources matérielles et humaines, pour exploiter de manière périodique et efficiente les informations recueillies. Toutefois, certaines sources comme celles de la Direction de la Police de l'Air et des Frontières (DPAF), de la Direction de la Police des Etrangers et des Titres de voyage (DPETV) et de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), disposent de données exploitables. Ces données assez sensibles aux facteurs exogènes et endogènes méritent un meilleur suivi et des analyses. A cet effet, l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) en collaboration avec les structures disposant de base de données acceptables, s'est engagé, à l'élaboration d'un bulletin semestriel sur les statistiques migratoires.

Le présent bulletin expose les statistiques sur le flux d'entrées et de sorties des personnes du territoire, les profils des migrants de retour assistés par l'OIM et les étrangers demandeurs de carte d'identité d'étranger.

I. Flux d'entrées et de sorties des personnes du territoire ¹

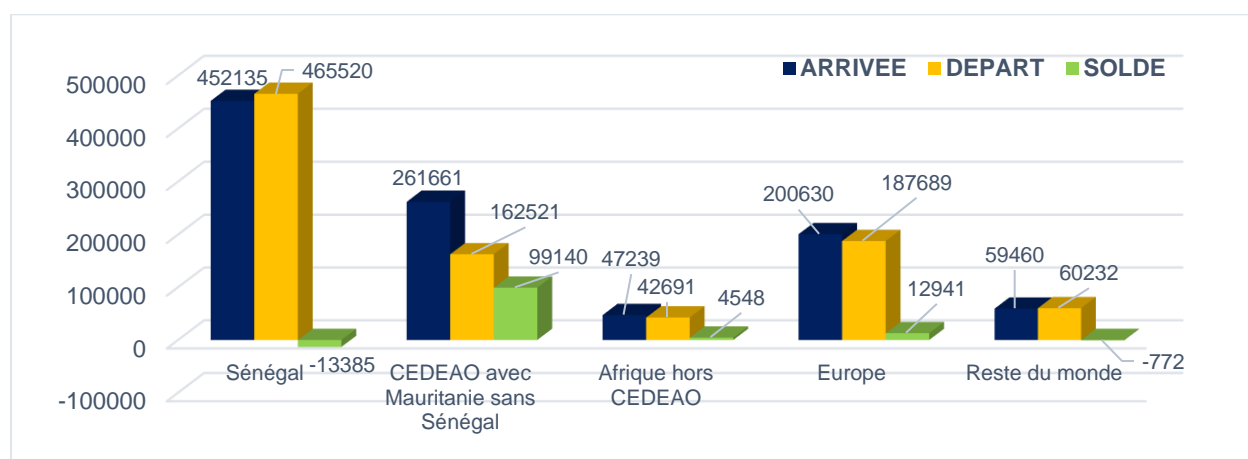
Les données sur les flux d'entrées et de sorties du territoire nationale sont fournies par la Direction de la Police de l'Air et des Frontières (DPAF).

Dans l'ensemble, il y a eu plus d'entrées que de sorties du territoire nationale avec un solde migratoire global de 102.472 personnes. Les individus ayant la nationalité

¹ Selon la zone, les flux d'entrées et de sorties du territoire concernent 11 postes frontières à savoir : Aéroport international Blaise Diagne (AIBD), Diama, Karang, Kidira, Port de Dakar, Rosso, Ziguinchor, Matam, Moussala, Bignona et Kounkané.

sénégalaise sont ceux qui font le plus d'entrées (452.135) et de sorties (465.520) dans le pays. Les Africains hors CEDEAO font le moins d'entrées (47.239) et de sorties (42.691). Le solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties du territoire national) positif montre qu'il y a eu beaucoup plus d'entrées que de sorties du territoire national. Le solde le plus élevé est celui de la zone CEDEAO y compris la Mauritanie mais sans le Sénégal (99.140), il est suivi de ceux de l'Europe (12.941) et de l'Afrique hors CEDEAO (4.548). Les soldes migratoires négatifs du Sénégal et du Reste du Monde (hors Afrique et Europe) respectivement de -13.385 et de -772 montrent qu'il y a plus de sorties de Sénégalais et de ressortissants du « Reste du monde » vers l'étranger que d'entrées.

Graphique 1: Entrées et sorties des Sénégalais, de la CEDEAO y compris la Mauritanie, de l'Europe et du Reste du monde (hors Afrique et Europe).



Source : Direction de la Police de l'Air et des Frontières (DPAF)

I.1. Flux d'entrées et de sorties² des personnes du territoire national selon le motif³

Les entrées au Sénégal sont liées à 27% aux visites des parents et amis, à 18% au retour des résidents, à 13% aux vacances ou tourisme, à 5% aux affaires, à 3% aux

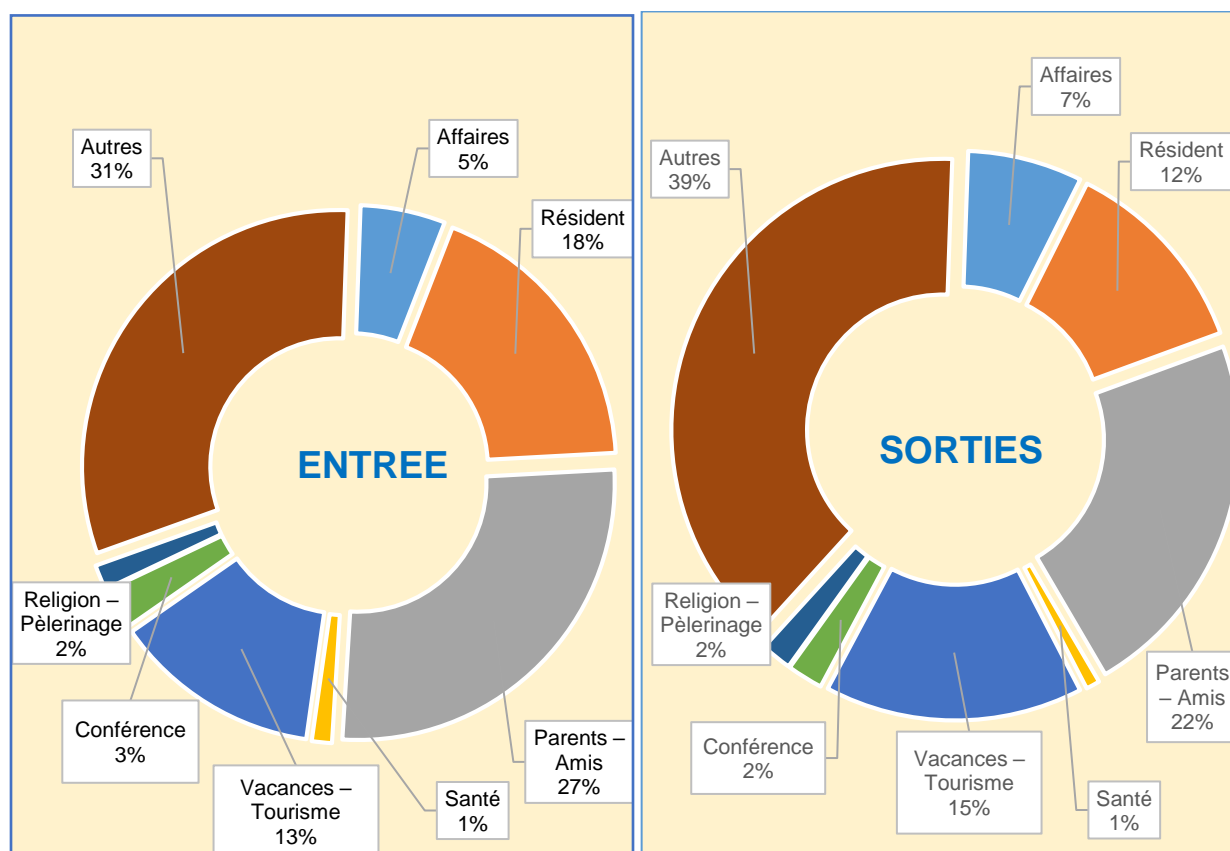
² Il s'agit des sorties et des entrées enregistrées par la DPAF

³ Selon le motif, les flux d'entrées et de sorties des personnes du territoire concernent 6 postes frontières à savoir : Aéroport internationale Blaise Diagne (AIBD), Diama, Karang, Kidira, Port de Dakar, Rosso.

conférences, à 2% aux pèlerinages ou aux activités religieuses, et à 1% aux soins de santé. Toutefois, 31% des entrées sont liées à d'autres motifs.

De même, les sorties du Sénégal sont dues à 22% aux visites des parents ou amis, à 15% aux vacances ou tourisme, à 12% aux retours des résidents, à 7% aux affaires, à 2% aux conférences, à 2% aux pèlerinages ou activités religieuses, à 1% aux soins de santé. Les 39% restants sont dus à d'autres motifs.

Graphique 2: Répartition des flux d'entrées et de sorties des personnes selon le motif



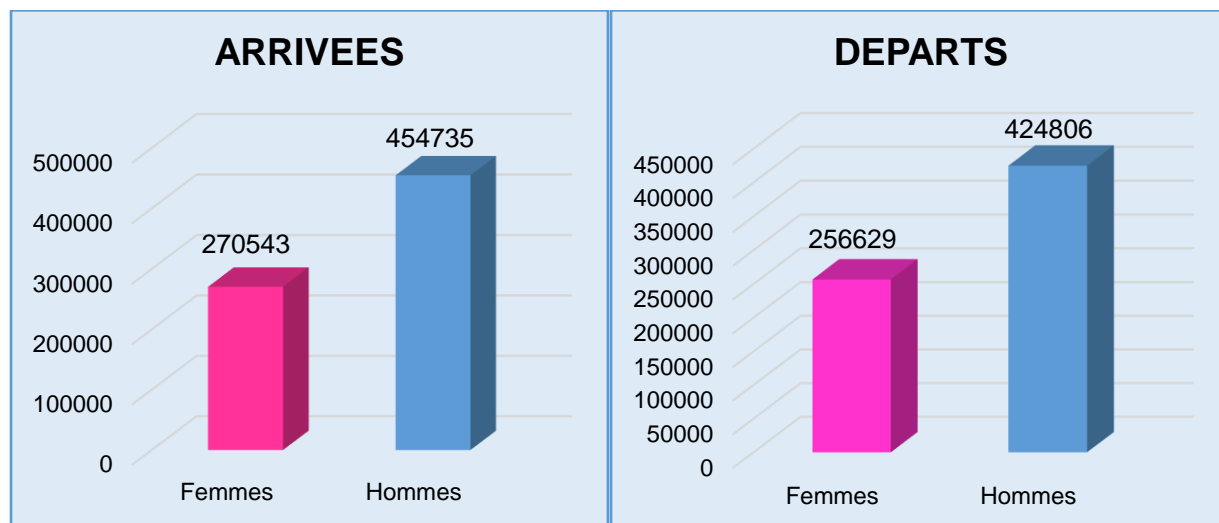
Source : Direction de la Police de l'Air et des Frontières (DPAF)

I.2. Flux d'entrées et de sorties des personnes du territoire national selon le sexe

Pour les arrivées comme pour les départs, il apparaît que les hommes effectuent plus de déplacement que les femmes. Selon les statistiques du dernier semestre de 2018, on dénombre 454.735 arrivés d'hommes contre 270.543 de femmes. Pour les départs sur la

même période, les personnes concernées sont au nombre de 424.806 chez les hommes et de 256.629 chez les femmes.

Graphique 3 : Répartition des arrivées et des départs de personnes selon le sexe

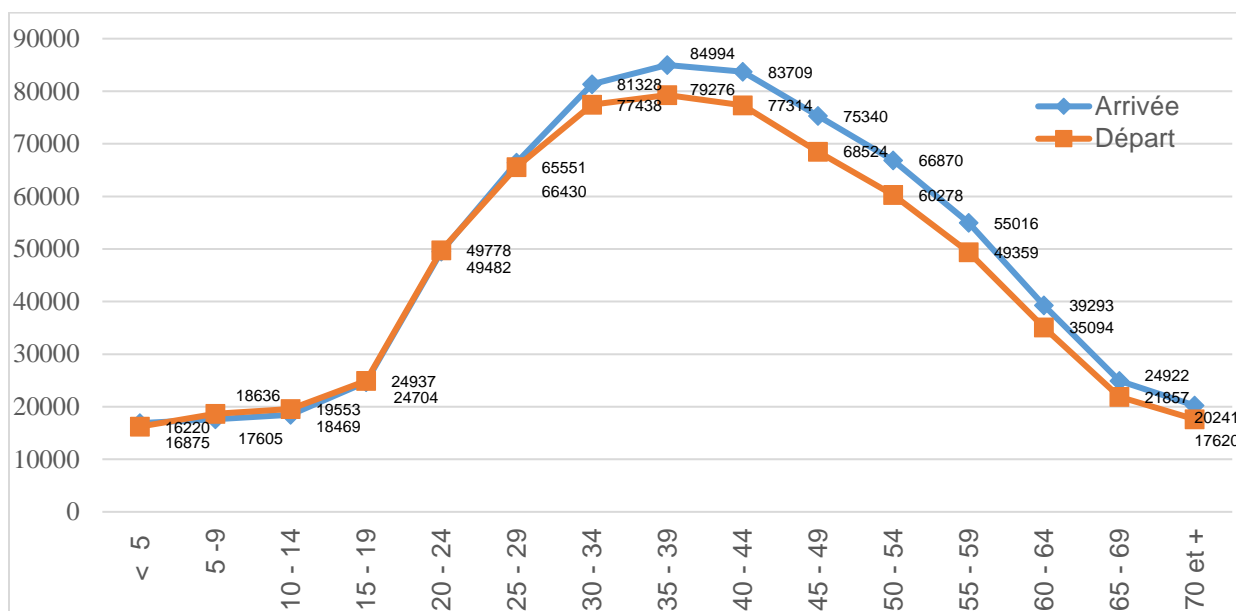


Source : Direction de la Police de l'Air et des Frontières (DPAF)

I.3. Flux migratoires selon le groupe d'âges

La distribution des effectifs d'arrivée et de sortie selon les groupes d'âges, montre que les départs et les arrivés suivent la même tendance. Avant 14 ans, les flux migratoires sont relativement faibles. A partir de 15 ans, la courbe est ascendante (une augmentation des flux), elle atteint pour le groupe d'âges 35-39 ans 84.994 arrivés et 79.276 départs. Au-delà de 40 ans l'allure de la courbe (descendante) indique une tendance baissière des flux migratoires.

Graphique 4 : Evolution des arrivées selon les groupes d'âges



Source : Direction de la Police de l'Air et des Frontières (DPAF)

II. Migrants de retour assistés par l'OIM

Au second semestre de l'année 2018, le nombre de migrants de retour assistés par l'OIM est de 1034 individus.

II.1. Migrants de retour assistés par l'OIM⁴ selon le sexe et l'âge

Les migrants de retour sont constitués de 986 hommes et 48 femmes soit respectivement 95% et 5%, donc une large supériorité numérique des hommes.

Selon l'âge, le nombre de migrants de retour est faible chez les moins de 18 ans (2%). A partir de 18 ans, le nombre de migrants de retour augmente. La proportion la plus élevée de migrants de retour est observée dans la tranche d'âge 18-26 ans (51%) ; 32% et 8% sont respectivement âgés de 27 à 35 ans et de 36 à 44 ans. Seuls 4% de ces migrants ont plus de 44 ans.

4 Les migrants de retours volontaires assistés durant la période allant de juin à décembre 2018

Tableau 1 : Structure par sexe et par âge des migrants de retour assistés par l'OIM (en %)

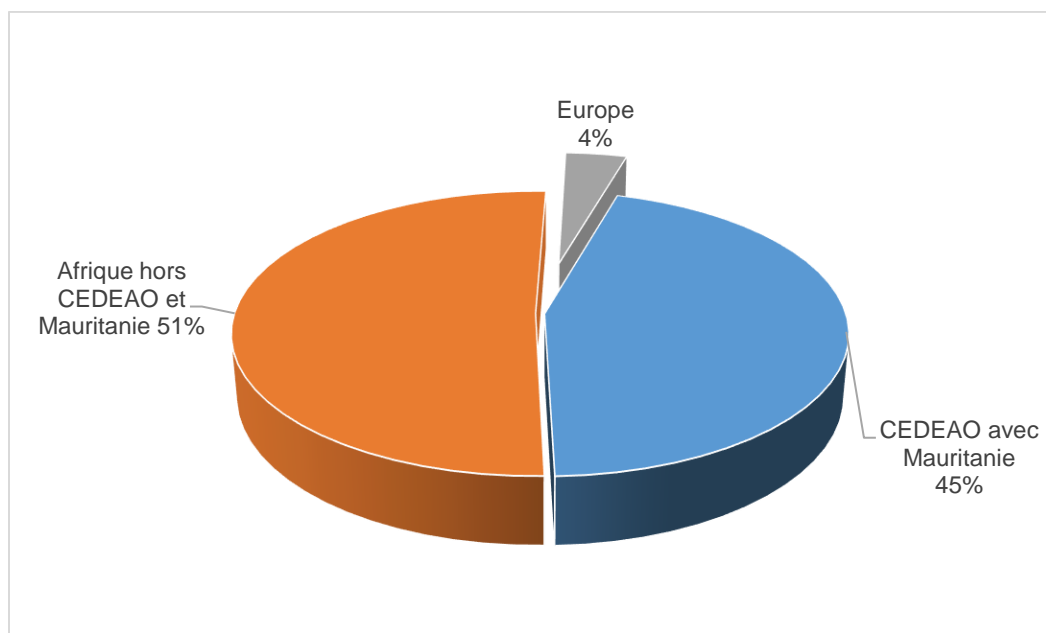
Groupe d'âges	Féminin	Masculin	Ensemble
0-8	25	1	2
9-17	0	2	2
18-26	23	52	51
27-35	19	33	32
36-44	25	8	8
45-53	4	2	2
54-et plus	4	2	2
Ensemble	100	100	100

Source : Base de données des retours volontaires assistés juin-décembre 2018 (OIM)

II.2. Migrants de retour au Sénégal assistés par l'OIM selon le pays/zone de départ

Selon la zone de départ, les migrants de retour au Sénégal viennent majoritairement de l'Afrique de l'Ouest et du Nord avec respectivement 45% pour la zone CEDEAO et Mauritanie et 51 % pour le reste du continent notamment la Libye et le Maroc. Seuls 4% proviennent de pays européens.

Graphique 5 : Répartition des migrants de retour au Sénégal (assistés par l'OIM) selon la zone de départ



Source : Base de données des retours volontaires assistés juin-décembre 2018 (OIM)

III. Etrangers demandeur de carte d'identité d'étranger (CIE)

III.1. Ressortissants africains⁵ demandeurs de carte d'identité d'étranger

Selon les enregistrements de la Direction de la Police des Etrangers et Titres de Voyage, au cours du second semestre de 2018, 1302 étrangers africains hors de la CEDEAO ont déposé un dossier de demande de carte d'identité d'étranger ; ils sont composés de 805 hommes et 497 femmes. Le Congo (300), le Gabon (287) et le Comores (222) enregistrent le plus de demandes de carte d'identité d'étranger.

Tableau 2 : Répartition des ressortissants africains (hors CEDEAO) demandeurs de carte d'identité d'étranger selon le sexe et le pays d'origine

PAYS D'ORIGINE	HOMMES	FEMMES	TOTAUX
Gabon	160	127	287
Congo	172	128	300
Comores	142	80	222
Cameroun	64	34	98
Tchad	58	16	74
Maroc	26	30	56
Egypte	28	6	34
Algérie	18	14	32
Centrafrique	36	7	43
Djibouti	38	16	54
Tunisie	17	6	23
Madagascar	7	11	18
Soudan	7	1	8
Burundi	3	1	4
Ethiopie	5	2	7
Kenya	12	6	18
Ouganda	0	2	2
Angola	0	1	1
Afrique du sud	2	1	3
Somalie	1	0	1
Guinée Equatoriale	0	1	1
Erythrée	0	1	1
Lybie	2	1	3
Tanzanie	3	0	3
Rwanda	4	5	9
Total	805	497	1302

Source : Direction de la Police des Etrangers et des Titres de voyage (DPETV)

⁵ Hors CEDEAO

III.2. Ressortissants européens demandeurs de carte d'identité d'étranger

Durant le second semestre de l'année 2018, 509 étrangers européens ont déposé un dossier de demande de carte d'identité étrangère ; ils sont répartis en 319 hommes et 190 femmes. Plus de la moitié des ressortissants européens ayant déposé une demande de carte d'identité étrangère sont des Français (280). En ensuite, viennent les Turques (77), les Italiens (39), les Portugais (25), les Espagnols (23) et les Belges (20).

Tableau 3 : Répartition des ressortissants européens demandeurs de carte d'identité d'étranger selon le sexe et le pays d'origine

PAYS D'ORIGINE	HOMMES	FEMMES	TOTAUX
France	188	92	280
Turquie	37	40	77
Italie	20	19	39
Belgique	15	5	20
Espagne	17	6	23
Norvège	2	2	4
Moldavie	4	0	4
Roumanie	0	3	3
Portugal	16	9	25
Angleterre	3	0	3
Suisse	2	1	3
Britannique	2	1	3
Pologne	2	2	4
Autriche	1	0	1
Irlande	1	0	1
Danemark	1	0	1
Luxembourg	1	1	2
Ukraine	0	1	1
Nederland	1	2	3
Grèce	0	1	1
Allemagne	3	4	7
Suède	0	1	1
Russie	3	0	3
Total	319	190	509

Source : Direction de la Police des Etrangers et des Titres de voyage (DPETV)

III.3. Ressortissants du « Reste du monde » demandeurs de carte d'identité d'étranger

Au second semestre de l'année 2018, 603 dossiers de demande de carte d'identité d'étranger concernant les ressortissants du « Reste du monde » sont enregistrés. L'Inde et la Chine représentent plus de la moitié de ces demandes (351) ; ils sont suivis des Etats-Unis d'Amérique (65), du Liban (41) et du Pakistan (33). La demande de carte d'identité d'étranger est plus élevée chez les hommes que chez les femmes (441 contre 162).

Tableau 4 : Répartition des ressortissants du reste du monde demandeurs de carte d'identité d'étranger selon le sexe et le pays d'origine

PAYS D'ORIGINE	HOMMES	FEMMES	TOTAUX
Inde	170	22	192
Chine	117	32	149
Etats Unis d'Amérique	39	26	65
Liban	23	18	41
Corée du sud	10	11	21
Pakistan	15	18	33
Japon	10	8	18
Corée	4	2	6
Syrie	17	6	23
Canada	4	3	7
Philippines	5	3	8
Pérou	2	0	2
Brésil	6	6	12
Honduras	0	1	1
Sri Lanka	1	0	1
Australie	4	1	5
Kazakhstan	1	1	2
Malaisie	0	1	1
Nicaragua	0	1	1
Bangladesh	1	0	1
Viet Nam	1	0	1
Haïti	11	2	13
Total	441	162	603

Source : Direction de la Police des Etrangers et des Titres de voyage (DPETV)

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Babacar NDIR,**

Directeur Général Adjoint : **Allé Nar DIOP**

Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales : **Papa Ibrahima Sylmang SENE**

Chef de la Division du Recensement et des Statistiques Démographiques : **Samba NDIAYE**

Chef du Bureau Conception et Méthodes d'Analyses Sociodémographiques : **Awa CISSOKO FAYE**

Equipe de rédaction: **Amy Colé CISSE DIOP, El Hadji Yaya LY et Marième SEYE (Stagiaire)**

Points focaux: **Cheikh Mbacké SENE (OIM), Commissaire Fama NDIAYE (DPAF),**

Maguette SECK (DGSE), Mame Makhtar DIOP (DPETV) et Lanfia DIANE (DDCH).